



Maison
des coursiers

MAISONS DES COURSIFIERS

Bilan Annuel 2025

Circé Liénart
circe@coopcycle.org

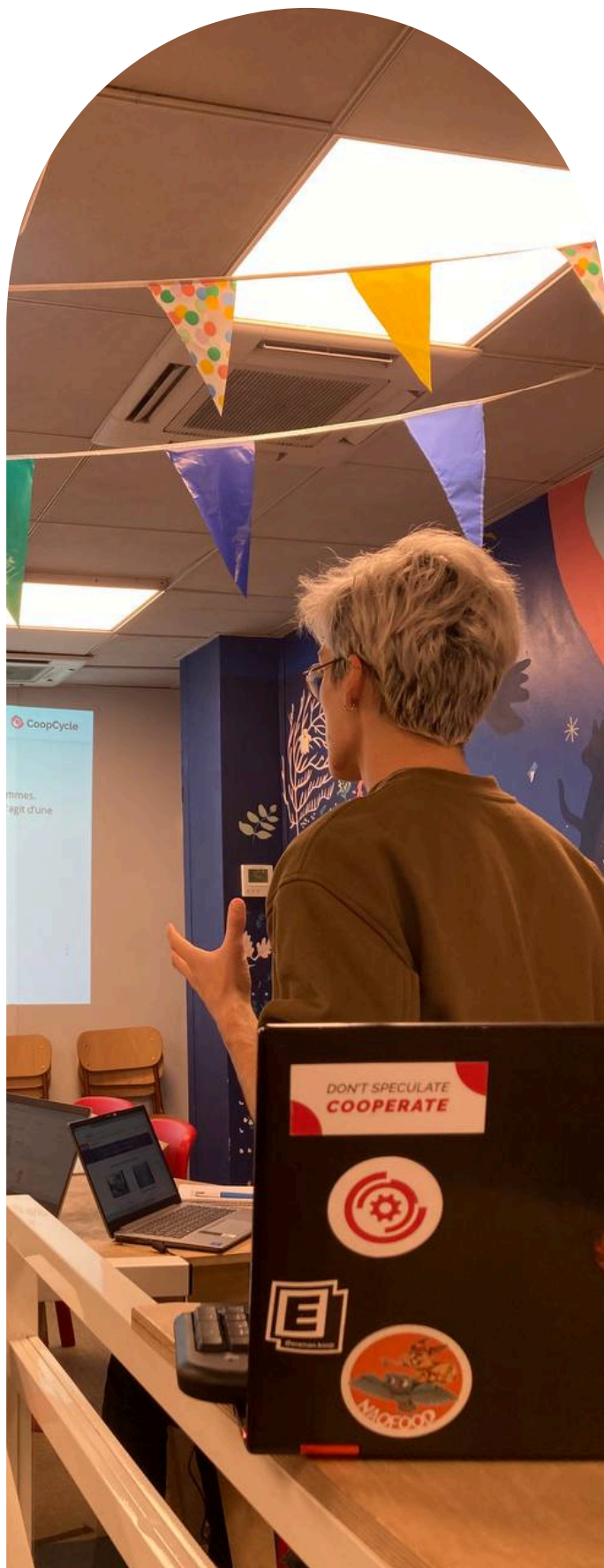
Oumaima Aouad
oumaima@coopcycle.org

Céline Charpentier
celine.charpentier@casp.asso.fr

MAISON DES COURSIERS

210 rue Saint Denis
75002 Paris

LA MAISON DES COURSIERS



INFORMATIONS

Ouverture : en septembre 2021

Localisation : 210 rue Saint Denis
75002 Paris

Horaires d'ouverture : du mardi
au vendredi de 13 à 18h.

Financeurs : la Ville de Paris



GENÈSE

La Maison des Coursiers est née de l'initiative de plusieurs élu-es de la **Ville de Paris et de l'association CoopCycle** d'ouvrir un lieu de repos et de soutien aux livreur-ses **ubérisé-es**. Les discussions autour du projet ont débutées en 2020 et se sont concrétisées par une **ouverture en septembre 2021**.

La Maison des Coursiers est située au 210 rue Saint Denis dans des **locaux partagés avec l'association AMLI**.

LA MAISON DES COURSIERS



SERVICES PROPOSÉS

LIEU DE REPOS

- Mise à disposition café et eau
- Accès aux toilettes

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- Déclaration des impôts
- Déclaration trimestrielles URSSAF
- Démarches auprès de la CAF
- Ateliers de recherche de logement social ou privé

CONTACT SYNDICAL

- Mise en lien avec des syndicats

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Séances de recrutement collectifs par des entreprises en besoin de recrutement
- Ateliers de recherche d'emploi

SANTE

- Consultations avec une infirmière et coordination de soins avec le CASP
- Sessions de dépistages HIV/Hépatites avec AIDES
- Prévention posture avec la FFC

ANIMATIONS

- Cours d'informatique
- Cours de français

SOMMAIRE

1

CONTEXTE ET PARTENAIRES

PAGES : 5 - 9

2

ACTIONS RÉALISÉES

PAGES : 10 - 27

3

EXERCICE BUDGÉTAIRE

PAGE 18

4

PLAIDOYER

PAGES : 29 - 34

5

PERSPECTIVES

PAGES : 35 - 42

1

CONTEXTE ET PARTENAIRES

1. NOTRE MISSION : LUTTER CONTRE L'UBÉRISATION ET SES CONSÉQUENCES



La Maison des Coursiers accueille depuis septembre 2021, grâce au soutien de la Mairie de Paris, les livreur·ses ubérisés au 210 rue Saint Denis dans le 2ème arrondissement de Paris. Le but du projet est d'offrir un lieu de repos et de soutien à ces travailleurs précaires.

L'ubérisation est un phénomène consistant en l'utilisation de services permettant aux professionnel·les et aux client·es de se mettre en contact direct, de manière quasi instantanée, grâce à l'utilisation d'une plateforme numérique.

Pour les travailleurs cela implique d'être micro-entrepreneur·se, c'est à dire indépendant·es et non pas salarié·es. Cela a pour conséquence de nombreux effets négatifs : baisse des revenus, allongement du temps de travail, faible accès aux droits sociaux (congés, chômage), multiplication des accidents du travail, management algorithmique, stress accru pour les travailleurs. C'est face à cette précarisation que la Maison des Coursiers s'est créée.

Le secteur de la livraison de repas est l'un des premiers à avoir connu l'ubérisation (dès 2013 avec la plateforme Take It Easy puis par l'arrivée de Uber Eats, Deliveroo, Stuart, etc.) et y concentre la plupart des effets négatifs. La baisse des rémunérations a été continue et importante ce qui fait qu'aujourd'hui les livreur·ses des grandes métropoles sont principalement des personnes précaires, souvent primo-arrivantes en France et parfois sans-papiers.



- ✓ Offrir un lieu de repos quotidien et gratuit.
- ✓ Améliorer l'accès aux droits, à la santé et l'insertion socioprofessionnelle des livreurs.
- ✓ Recueillir des données et soutenir la recherche pour éclairer sur les conséquences de l'uberisation.
- ✓ Porter un plaidoyer pour éclairer les politiques publiques et les citoyens sur ce modèle.



2. NOS PARTENAIRES FINANCIERS



VILLE DE PARIS

Partenaire principal et historique du projet, la Ville de Paris soutient financièrement la Maison des Coursiers pour son fonctionnement.

Nous échangeons régulièrement avec ses différents services sur les problématiques de la Ville qui rencontreraient celle des livreurs.



AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE

L'ANR finance le projet *Santé Course* coordonné par le chercheur Qays Bousmah qui mesure les effets du travail sur la santé des livreur·ses parisien·nes. Le caractère novateur de cette étude provient de son caractère participatif, permis par le financement de l'ANR.

CASP

Le Centre d'Action Sociale Protestant est un partenaire majeur du projet depuis l'arrivée de Céline en tant qu'infirmière. Le CASP est financé par l'Agence Régionale de Santé pour la gestion du pôle santé.



AMLI

Partenaire historique du projet, l'AMLI héberge la Maison des Coursiers depuis 2021 au 70 boulevard Barbès.

Au fil des années nous avons étoffé notre collaboration en mutualisant des services pour nos publics (dépistages, événements, offres d'emploi, etc.)



3. LE COLLECTIF POUR L'INSERTION ET L'ÉMANCIPATION DES LIVREUR·SES (CIEL)

En décembre 2024, le **Collectif pour l'Insertion et l'Emancipation des livreur·ses (CIEL)** s'est constitué en association 1901. Le bureau est composé de livreur·ses fréquentant la Maison des Coursiers depuis plusieurs années. CIEL a pour objet le soutien, accompagnement et mobilisation collective des livreur·ses de toutes les plateformes de livraison.

Les membres de CIEL oeuvrent au quotidien pour **sensibiliser les livreur·ses sur leurs droits, relayer des recommandations** en santé ou en sécurité routière et pour **diffuser leur plaidoyer**. Dans le cadre de la Maison des Coursiers, CIEL tient des permanences avec nos salariées et bénévoles. Plusieurs formations ont été organisées pour les familiariser avec les démarches administratives (AME, Impôts, URSSAF) ou aux premiers secours. Cela permet de favoriser le relais de nos actions auprès des livreur·ses et développer la pair-aidance.

CIEL regroupe plus de 200 adhérent·es, ce qui en fait un des collectifs de livreur·ses. Leur implication dans le projet est centrale et permet de co-construire des solutions avec les premier·es concerné·es.



2 ACTIONS RÉALISÉES

1. UNE NOUVELLE IMPLANTATION

En février 2025, La Maison des Coursiers a emménagé dans ses nouveaux locaux situés au **210 rue Saint-Denis, 75002**. Ce déménagement fait suite à la fin de notre bail au 70 boulevard Barbès, 75018, où nous partageons l'espace avec AMLI, l'Armée du Salut et Agir pour la Santé des Femmes.

Nous avons finalement identifié un site idéal, toujours en partenariat avec AMLI, au sein d'un autre centre d'hébergement d'urgence. Ce nouvel emplacement bénéficie d'une **localisation stratégique pour les coursiers**, au croisement de plusieurs restaurants et dans une zone clé de leur activité, souvent utilisée comme point d'attente.



Nous sommes ravis de poursuivre notre **collaboration avec AMLI**, qui permet de développer des **projets communs** en raison des enjeux similaires rencontrés par nos publics respectifs. Ce nouvel espace, parfaitement adapté, offrira aux coursiers un lieu de pause et de convivialité au cœur de leur secteur de livraison.

2. DES PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Depuis décembre 2024, la Maison des Coursiers est animée par une équipe de trois salariées engagées.

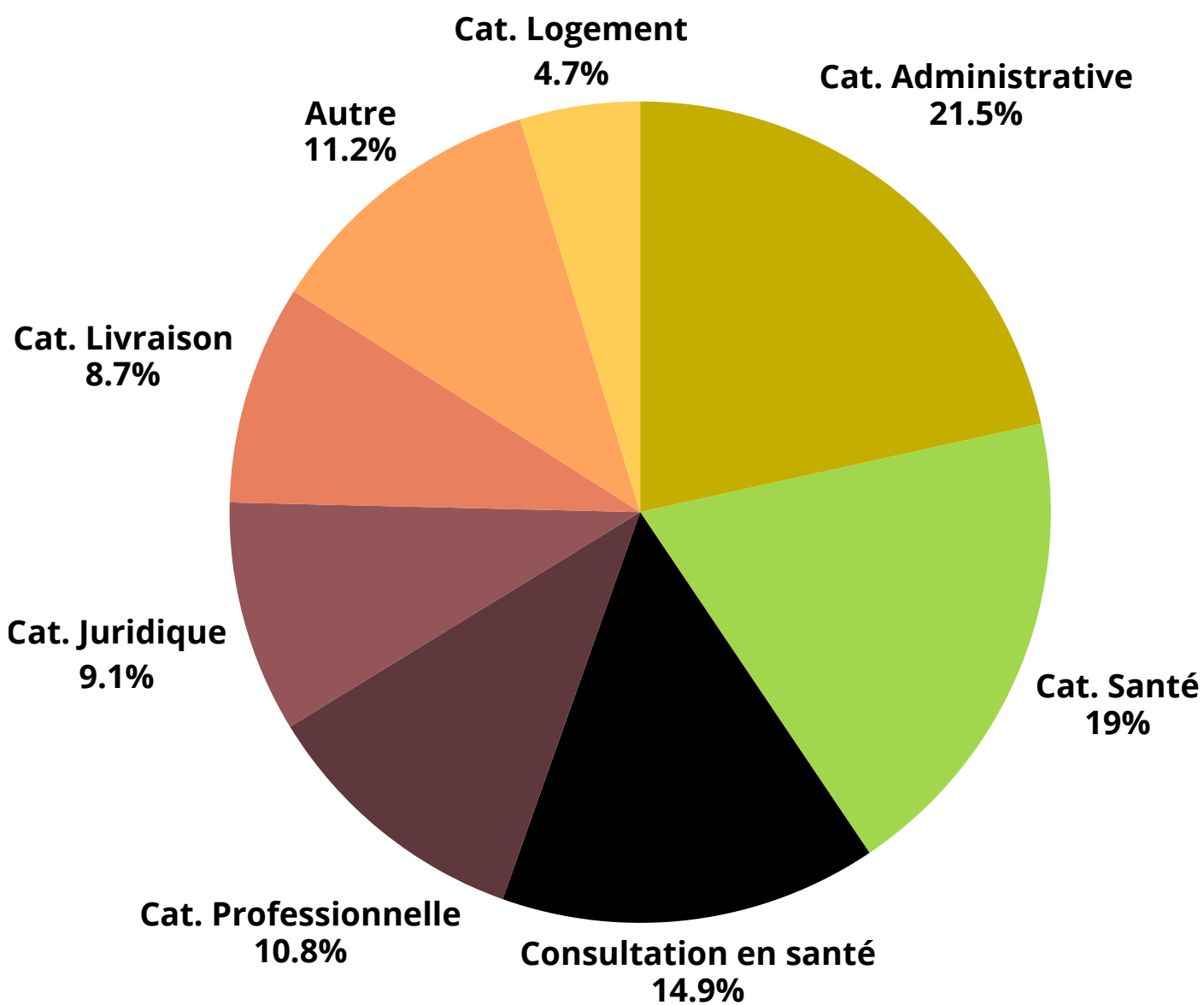
Depuis sa création en 2021, la Maison a accueilli plus de 1700 livreurs. Alors qu'en 2022 environ 15 démarches étaient traitées chaque jour, ce chiffre a quasiment doublé pour atteindre aujourd'hui **près de 30 accompagnements quotidiens**.

En décembre 2024 Céline, infirmière coordinatrice salariée par le Centre d'Action Sociale Protestant, a rejoint l'équipe. L'ouverture de ce poste a marqué une étape importante, en **renforçant l'accès aux soins** pour les livreurs.

Face à la diversité des situations rencontrées, nous proposons un **accompagnement individualisé, adapté à chaque besoin** : mise en relation avec des syndicats en cas de déconnexion de plateformes, aide à la déclaration d'impôts, accompagnement vers l'emploi salarié (avec 78 contrats signés, dont 40 en CDI), appui dans les démarches administratives en préfecture, ou encore constitution de dossiers pour le logement social et le DALO.

L'arrivée de Céline a renforcé notre capacité à accompagner les livreur·ses sur les questions de santé : réalisation de bilans, orientation vers les structures adaptées, aide à la prise de rendez-vous, entre autres

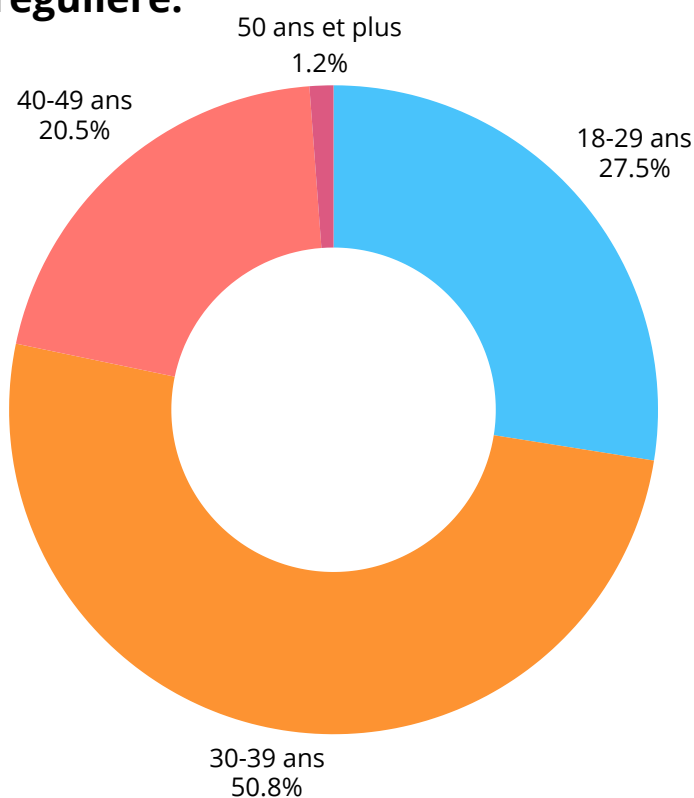




Répartition des actions réalisées auprès des livreur·ses accompagnés·es

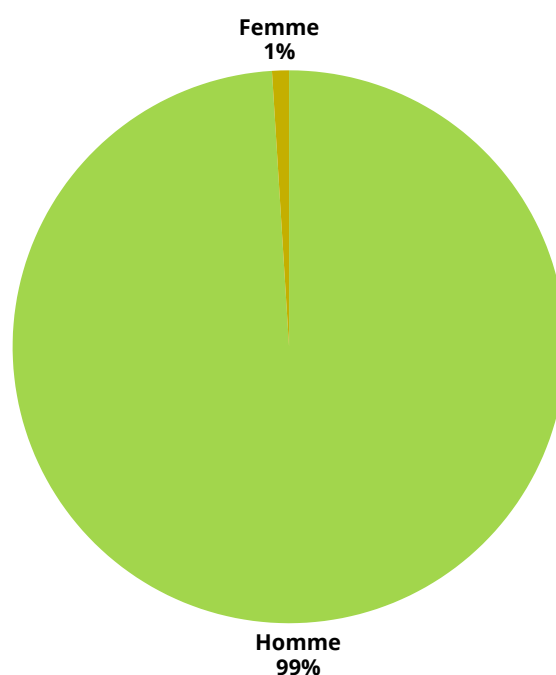
Grâce à notre nouvel outil de CRM, nous avons pu affiner nos statistiques sur notre public.

En résumé, le profil type des livreur·ses fréquentant la Maison des Coursiers est celui **d'un homme, originaire d'Afrique de l'Ouest, âgé de 30 à 41 ans, domicilié à Paris et en situation irrégulière.**

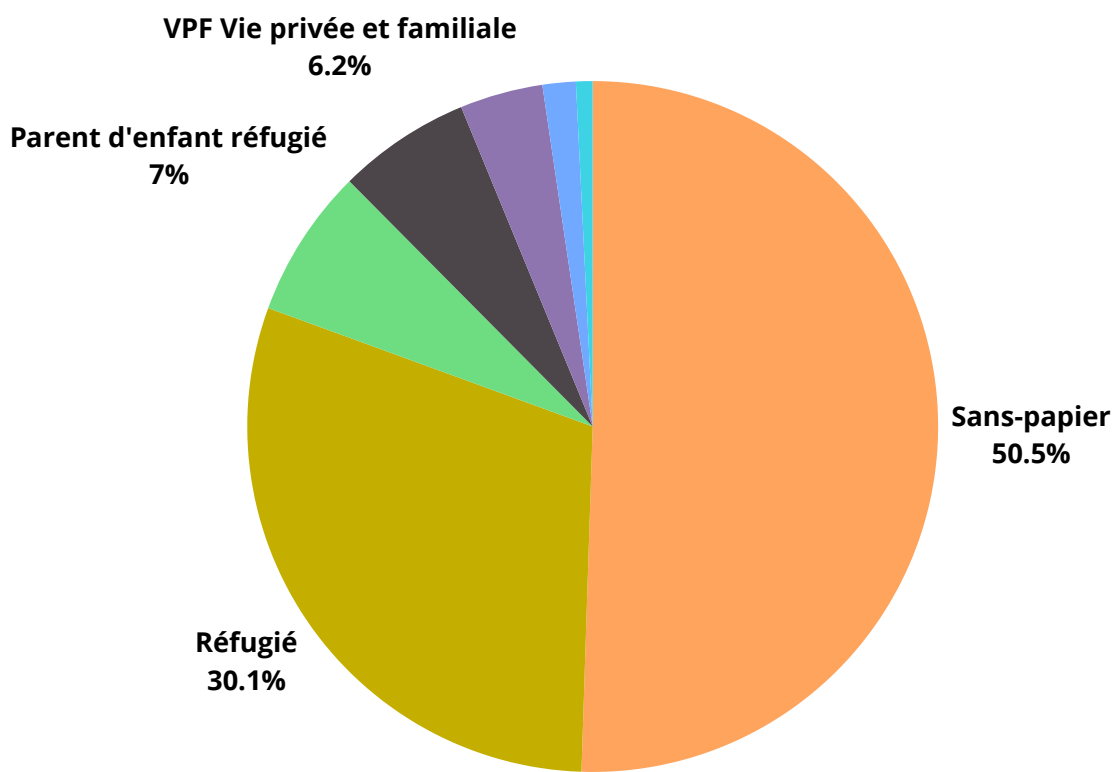


**Répartition par âge
des livreur·ses
accompagné·es**

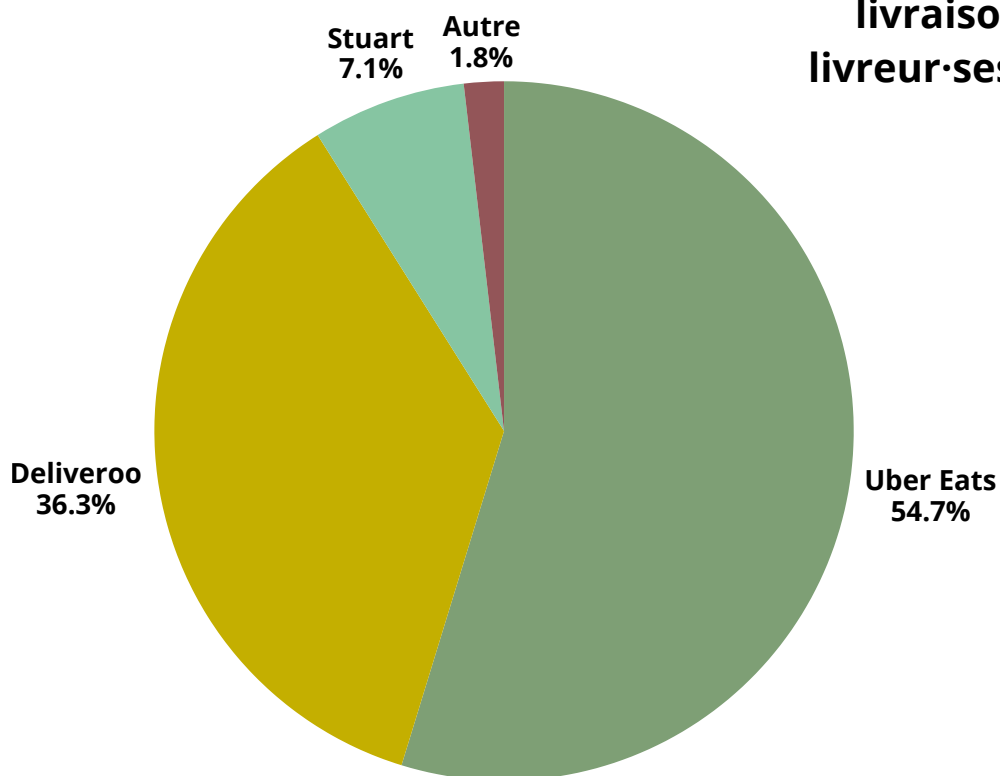
**Répartition par genre
des personnes
accompagné·es**



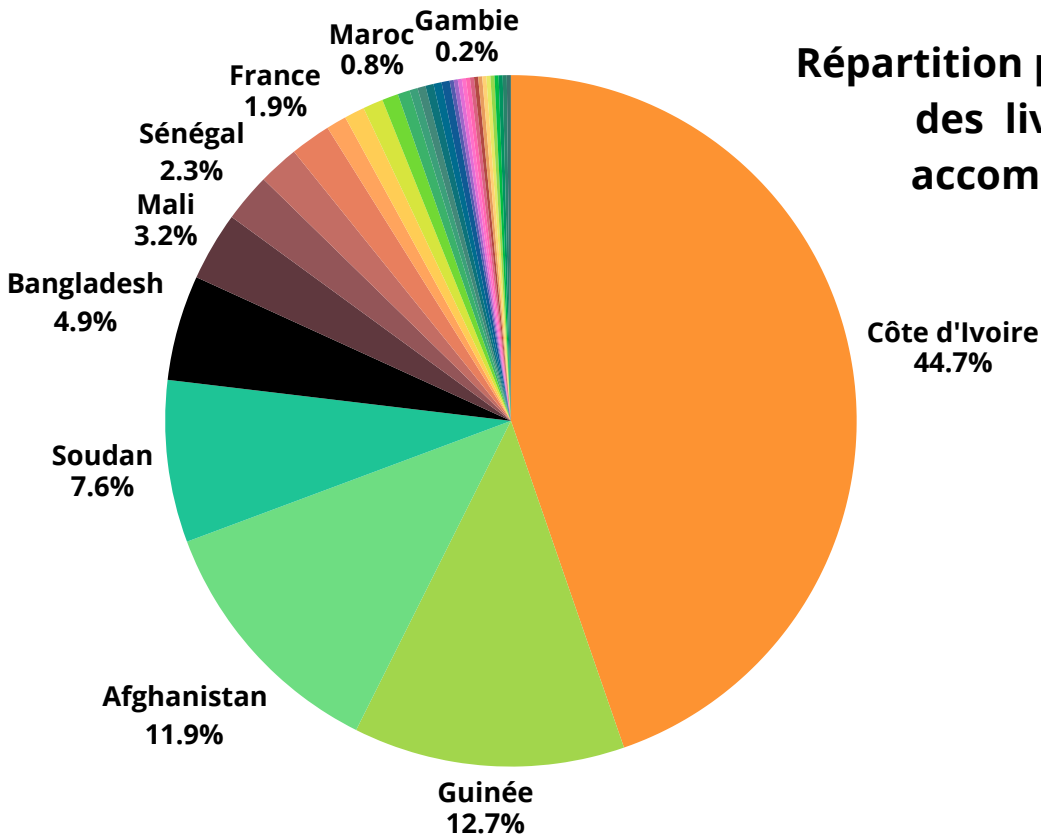
Répartition par situation administrative des livreur·ses accompagné·es



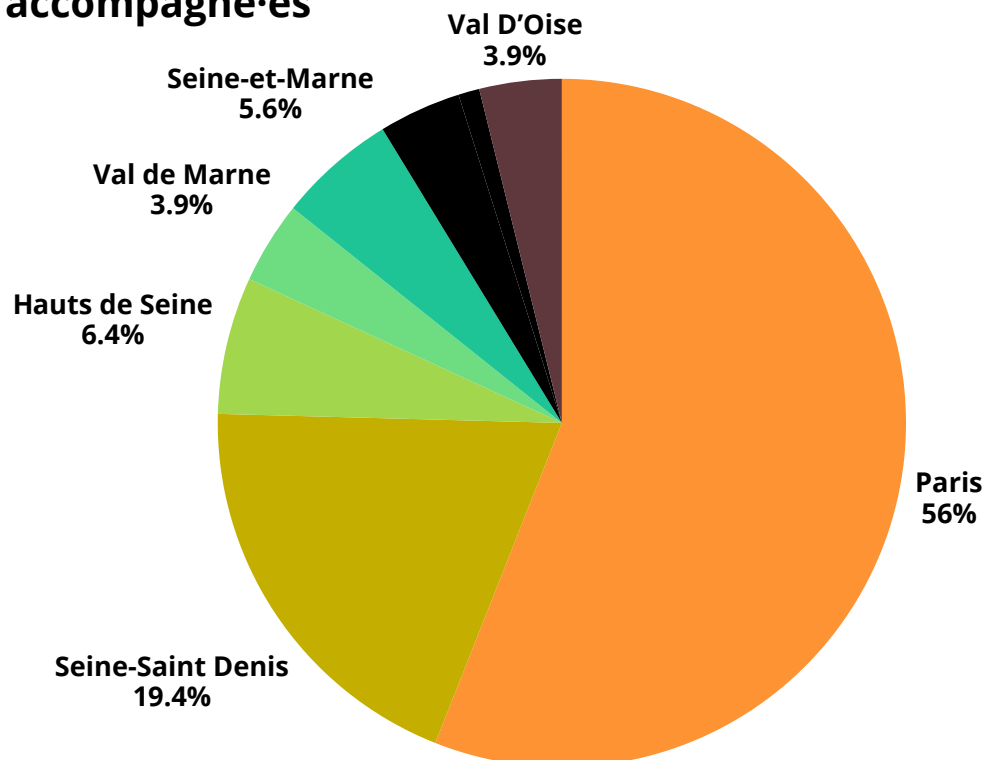
Répartition par plateforme de livraison utilisée des livreur·ses accompagné·es



Répartition par nationalité des livreur·ses accompagnés·es



Répartition par domiciliation des livreur·ses accompagnés·es



3. NOUVEAU POLE SANTÉ

Le travail de livreur·ses à vélo est particulièrement exigeant. Il cumule des efforts physiques intenses, une forte pression psychologique et une précarité sociale marquée. Entre longues journées, méconnaissance du système de santé et conditions de travail pénibles, **les conséquences sur la santé physiques et psychiques sont nombreuses.**

Santé physique

La livraison intensive est un métier à la fois très physique et particulièrement risqué. **Plus de la moitié des livreur·ses ont déjà été victime d'un accident de la route** dans le cadre de leur activité. Le grand nombre de chutes de vélo (collision, glissade ...) ou dans les escaliers ainsi que le port d'un sac à dos souvent lourd et non ergonomique vont

entraîner des douleurs chroniques, des blessures parfois graves, ainsi que des **troubles musculo-squelettiques** affectant les articulations, les muscles et les tendons. Circuler à vélo dans une ville comme Paris expose également les livreur·ses à une pollution intense, au pollen et des conditions météorologiques pas toujours clémentes ce qui a des conséquences directes sur le **système respiratoire et ORL**, avec un risque accru d'asthme, d'irritations oculaires ou de problèmes allergiques.

De plus, rester assis plus de sept heures par jour sur une selle inconfortable, tout en ayant un accès difficiles aux toilettes, peut provoquer des **troubles uro-génitaux** : douleurs testiculaires, infections urinaires, troubles érectiles et, à terme, des problèmes de fertilité.

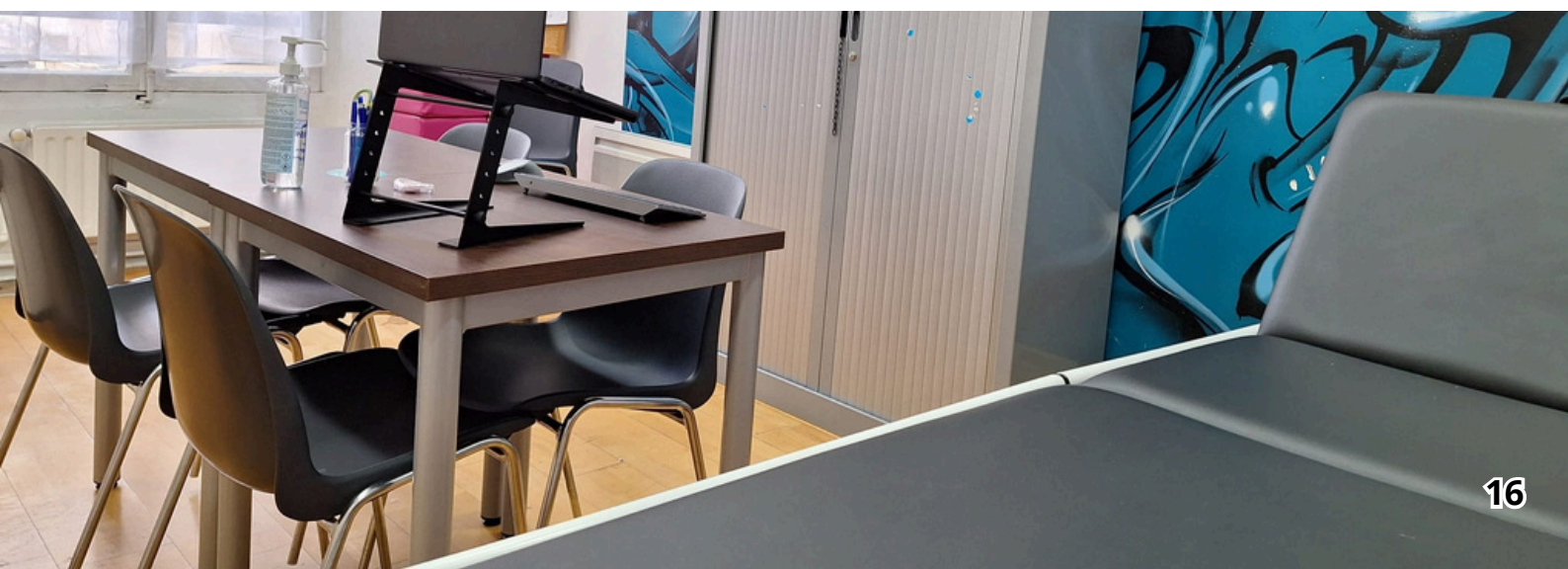
Santé mentale

La santé psychique des livreur·ses est particulièrement fragilisée par un environnement de travail instable et anxiogène. Outre les risques liés à la circulation urbaine, ils subissent aussi la pression du management algorithmique, la menace constante de déconnexion par les plateformes, ainsi que des cadences imposées difficiles à soutenir. À cela s'ajoutent des discriminations et agressions verbales fréquentes, tant de la part de clients, de restaurateurs ou d'automobilistes, dans un métier souvent exercé dans une grande solitude.

Par ailleurs, plus d'un quart des coursiers présentent des **troubles du sommeil**, en lien avec leurs horaires de travail décalés et l'anxiété liée à la précarité de l'emploi et leur instabilité économique et administrative.


La Maison des Coursiers rappelle ainsi que derrière chaque sac de livraison se trouve une personne souvent vulnérable, dont les besoins essentiels doivent être reconnus et respectés


Pour répondre aux besoins spécifiques des livreur·ses en santé physique et mentale, tout en réduisant les inégalités sociales, la Maison des Coursiers, en partenariat avec le CASP a ouvert un Espace Santé. Il s'inscrit dans une dynamique de coordination et de partenariats pour un accompagnement global.



Espace Santé

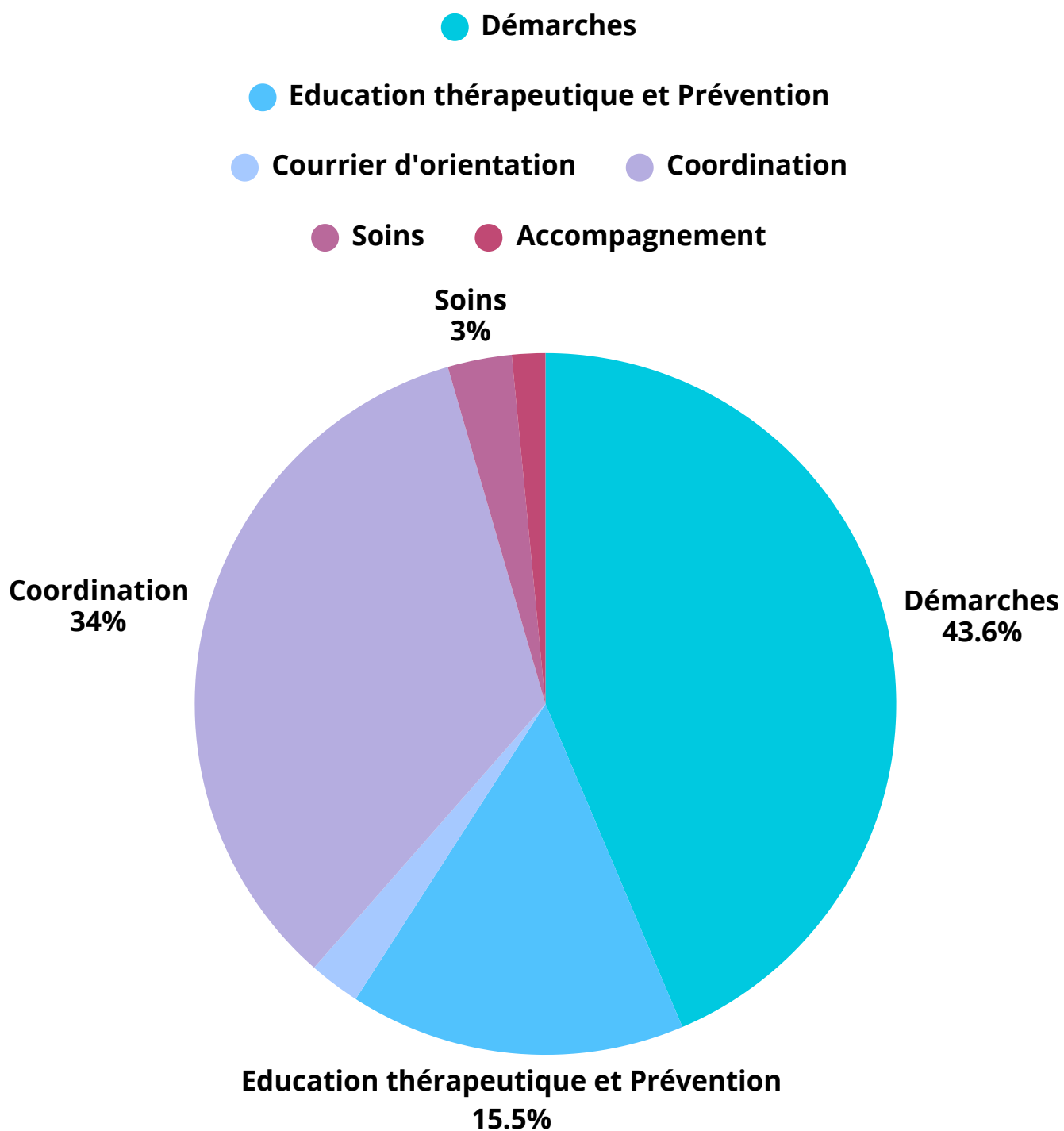
Depuis décembre 2024, une **infirmière coordinatrice**, Céline, y assure des **consultations de santé gratuites**, avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 13h à 18h.

 **Accueil et Accompagnement** : les consultations infirmières permettent une évaluation complète de la situation de santé du livreur, afin de répondre au mieux aux besoins identifiés et ainsi mettre en place un **suivi, une coordination des soins et une orientation** adaptée des livreurs. Accompagnement dans les démarches de santé, en facilitant la prise de rendez-vous médicaux ou l'accès à des dispositifs comme l'Aide Médicale d'État (AME) et la prise en charge des urgences, des accidents et des soins.

 **Prevention et éducation thérapeutique** : Expliquer au patient sa pathologie afin qu'il puisse la comprendre et la gérer mais aussi connaître les risques liés au métier de livreur. Donner des conseils hygiéno-diététiques / positions / prévention routière afin que les livreur·ses puissent d'adopter des comportements et habitudes favorables à leur santé au quotidien. Aborder des thématiques variées comme le sommeil, le stress, le tabac, la sexualité, le diabète, ...

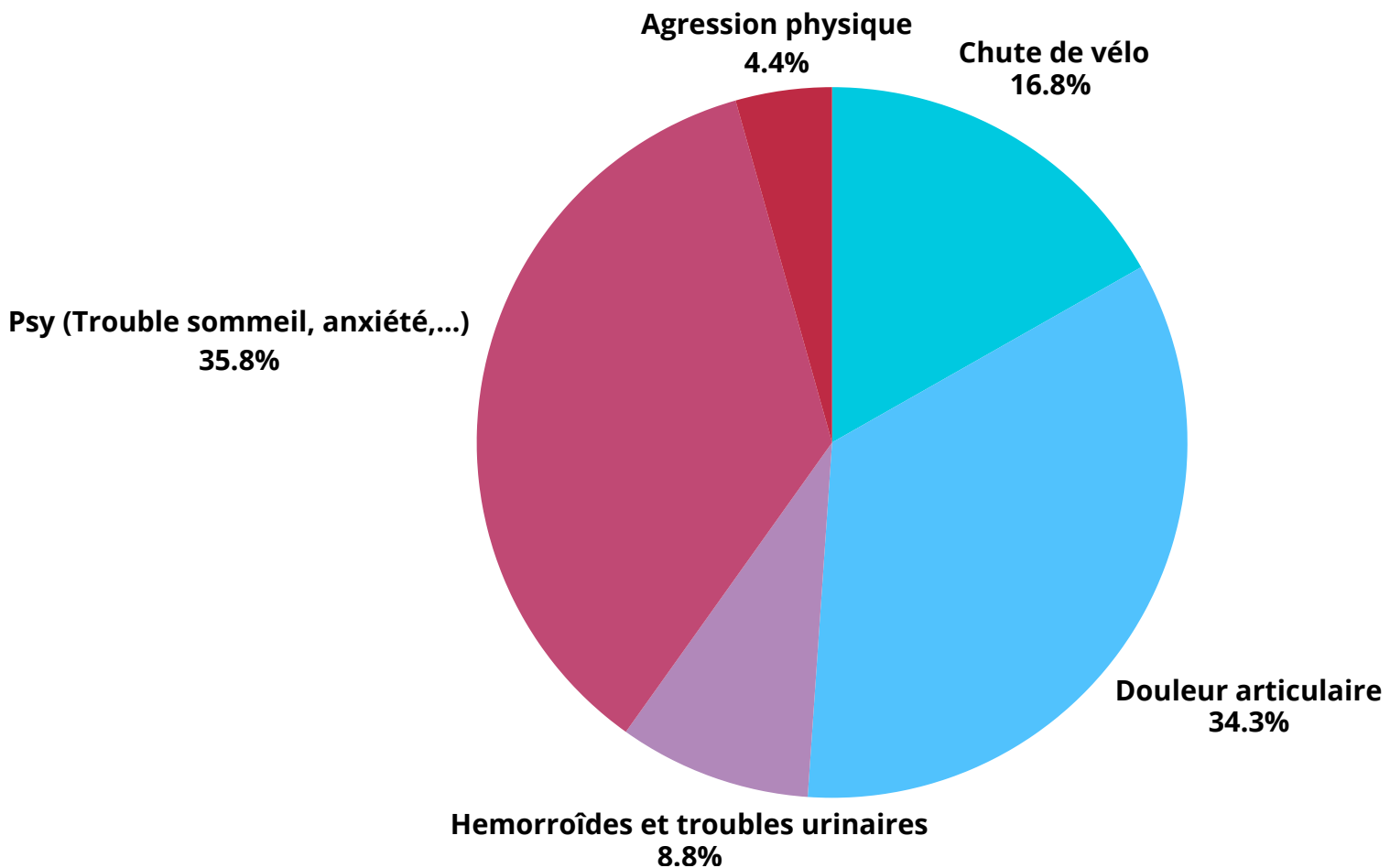
Cela se fait lors de la consultation individuelle ou lors d'**ateliers collectifs proposés par nos partenaires** (Atelier de dépistage ou de prévention et sécurité routière, ...). L'objectif est d'offrir une prise en charge globale et humaine, adaptée aux réalités de terrain.

Répartition des actions en santé réalisées auprès des livreurs



Prévalence des problématiques de santé liées au métier de livreur·ses

- Chute de vélo
- Douleur articulaire
- Hemorroïdes et troubles urinaires
- Psy (Trouble sommeil, anxiété,...)
- Agression physique



4. DES ANIMATIONS

Durant l'année 2025 la maison des coursiers a proposé davantage d'animations pour les livreurs.

COURS INFORMATIQUE

Chaque mercredi, nous organisons un **atelier d'informatique d'une heure et demie** à destination des livreurs, pour les aider à devenir plus autonomes dans leurs démarches administratives.

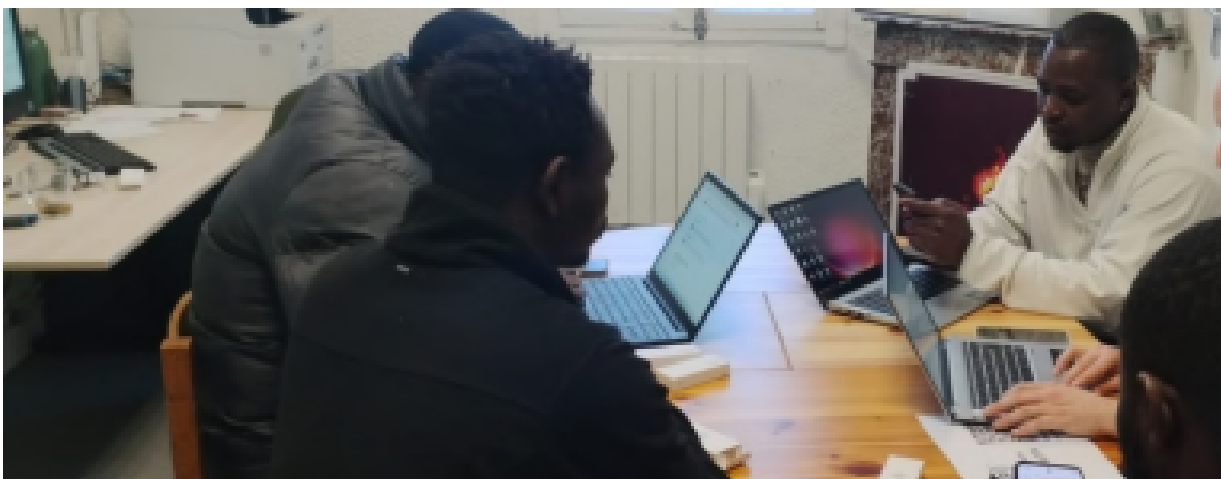
Nous revoyons ensemble les bases essentielles de l'informatique : l'envoi de mails, la rédaction de CV et de lettres de motivation, la recherche d'informations en ligne, l'organisation des fichiers, entre autres.

En partenariat avec **Emmaüs Connect**, nous distribuons également des bons permettant l'achat d'ordinateurs à prix réduit.

SÉANCE DE DÉPISTAGE

L'association AIDES lutte contre le **VIH**, les **hépatites** et les discriminations liées à la santé. Elle agit via des actions de prévention, **dépistage** et accompagnement.

Deux fois par mois, AIDES intervient dans notre structure pour proposer des dépistages **rapides et gratuits** du VIH, de la syphilis, et des hépatites B et C. Du matériel de réduction des risques est également distribué, et un **suivi personnalisé** est proposé en cas de résultat positif.





COURS DE FRANCAIS

Depuis septembre 2024, la Maison des Coursiers accueille une quinzaine de bénévoles. Chaque vendredi après-midi, ils et elles animent des cours de français pour les livreur·ses pour travailler la compréhension et l'expression écrite et orale.

Depuis septembre 2025 nous préparons les livreur·ses volontaires au diplôme du DELF avec des groupes de niveau A1, A2, B1 et B2

SANTE MENTALE

L'association **Psys Nomades** propose des moments d'échange sur la santé mentale avec des psychologues deux fois par mois. C'est l'occasion pour les livreur·ses de pouvoir se confier sur leurs difficultés et mettre en place des routines pour prendre soin d'elleux.

MOMENTS CONVIVIAUX

Nous organisons plusieurs fois par an des moments de partage avec les livreurs, tels que des repas, afin de créer un véritable espace d'échange et de convivialité.

FORMATION SECURITE ROUTIERE

Depuis 2025, nous proposons des formations à la sécurité routière pour donner aux livreur·ses les bases essentielles pour circuler en toute sécurité. Ces sessions abordent les règles de conduite en ville, la gestion des risques et les bons réflexes en cas d'accident. De plus, nous travaillons en partenariat avec l'association SVR, qui accompagne les personnes victimes d'accidents de la route — une réalité malheureusement fréquente pour les livreur·ses.

5. UNE IMPLICATION DANS L'ACTUALITE DE LA LIVRAISON

En 2024, le secteur de la livraison a été marqué par **l'abandon des négociations sur les rémunérations de la part des plateformes** et d'une **participation faible aux élections de l'ARPE** (3,9% des livreurs).

En 2025, la désillusion des travailleurs vis-à-vis de l'institution s'est renforcée. Malgré la réouverture des négociations sur les rémunérations, aucun accord n'a été signé et les plateformes continuent d'entraver les expertises externes; notamment sur le management algorithmique. Le modèle de dialogue social proposé par le gouvernement semble dans une **impasse**.

En ce qui concerne la transposition de la **directive européenne**, le gouvernement a refusé de l'examiner en 2025. La Maison des Coursiers a renouvelé ses actions de plaidoyer auprès d'élus nationaux et locaux pour soutenir une présomption de salariat ambitieuse, l'amélioration des conditions de travail, la transparence des données et la régularisation des livreur·ses sans-papiers.

Ces enjeux nous poussent à coordonner différents acteurs syndicaux, associatifs, politiques, institutionnels et universitaires afin d'aboutir à un projet de transposition complet, chiffré et ambitieux.



6. UNE IMPLICATION DANS LA RECHERCHE

SANTE-COURSE

Ce projet de recherche en sciences sociales, intitulé « Santé Course » et dirigé par Qays Bousmah, chercheur à l'Institut National d'Etudes Démographiques vise à évaluer et prévenir les risques professionnels et psychosociaux des coursiers de plateformes de livraison en Île-de-France et à Bordeaux.

Il s'agit de la **première enquête quantitative** de cette envergure, marquée par une ampleur sans précédent tant en termes de méthodologie que de nombre de réponse.

L'étude, **a recueilli les réponses d'environ 500 livreur·ses à Paris et 500 à Bordeaux**, par 8 enquêteteur·rices, dont une moitié de livreurs.

Les données collectées portent sur divers aspects, notamment la santé, les risques professionnels, l'exposition à la pollution, et les facteurs socioéconomiques et psycho-comportementaux.

Le projet, financé par l'Institut Convergences Migrations et l'Agence Nationale de la Recherche, privilégie une approche participative, mobilisant associations, chercheurs et pairs pour élaborer des solutions en santé publique.

Les résultats définitifs et analyses vont être publiés prochainement et permettront de mieux appréhender les conditions de vie des livreurs, au delà des moyennes de revenus que publient les plateformes.



SANTE-COURSE

Les chiffres présentés sont encore en cours d'affinage, mais ils offrent déjà de montrer la précarité des livreur·ses :



1194€/mois

C'est le revenu moyen net d'un livreur, une fois les cotisations URSSAF enlevés sans les coûts liés au véhicule



63 heures

Il s'agit du nombre moyen d'heures travaillées par semaine

km

≈ rémunéré
**1,94€ le
kilomètre de
livraison**



178€/mois

C'est le coût moyen de tout l'équipement nécessaire pour être livreur. Attention, ce montant augmente si vous êtes motorisés.



58% des livreurs

ont déjà eu un accident de la route lors de leur travail !

SANS S'ARRÊTER

Le projet de recherche Santé-Course a aussi permis le financement pour élaborer le court-métrage "Sans s'arrêter". Ce **court-métrage** est joué par **cinq livreurs ou anciens livreurs** originaires de Côte d'Ivoire et du Sénégal. Il a été tourné in-situ dans Paris, dans les locaux de la Maison des Coursiers (Paris 18ème) ou encore dans un squat de La Courneuve.

L'ensemble du film a été élaboré avec les cinq acteurs (de l'écriture du scénario aux choix pour le montage). Les ateliers de créations collectives (écriture, jeux, tournage) ont été menés avec **Benjamin Piat, réalisateur de fiction participative**. Le projet s'est déroulé entre juillet 2024 et février 2025.

SYNOPSIS

En suivant les trajectoires de Malik et Pape, deux livreurs de plateformes numériques de livraison de repas à Paris, cette **fiction** donne à voir les **rouages des déterminants sociaux de la santé** en lien avec la précarisation des **immigrés sans titre de séjour en France** et l'émergence de la catégorie des travailleurs dits « **ubérisés** » dans un contexte de plateforme des économies.

"Sans s'arrêter" **parle des conditions de vie et de travail des livreur·ses de plateformes, de l'absence de protection sociale pour ces forçats de la livraison, et des effets du travail platformisé sur la santé physique et mentale**. Alors que les mécanismes d'entraide communautaires sont menacés par cette nouvelle organisation du travail, les trajectoires de Malik et Pape se croisent et cette rencontre voit naître les prémises d'une **organisation collective** à l'instar des récentes mobilisations de livreur·ses en France.



ined
INSTITUT NATIONAL
D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

PROJETS DE COLLECTES

BILAL ABDOULAYE BAMBA SIRIKI ABOU

sans s'arrêter

CRÉATION PARTICIPATIVE

PLONGEZ DANS LE QUOTIDIEN
DES LIVREURS À VÉLO DE PARIS



AUGURE STUDIO

Depuis 2023, nous participons à une étude menée par Augure Studio, une agence d'architecture fondée par Julie Pommier et Lana Vicq. Cette étude est **financée par le Pavillon de l'Arsenal**.

Cette recherche s'intéresse à la question de la **visibilité/invisibilité des livreurs**, souvent marginalisés malgré leur rôle essentiel dans **l'occupation de l'espace public**. Les architectes se concentrent particulièrement sur les **moments d'attente**, notamment en après-midi, lorsque la distance entre leurs lieux de résidence et les zones de livraison les pousse à investir l'espace public. Ce phénomène crée des points de rassemblement communautaire, mais aussi une segmentation de l'espace. Toutefois, cette visibilité accrue pousse fréquemment les livreur·ses à se rendre invisibles pour éviter des problèmes sociaux ou administratifs.

L'objectif de cette étude est de **recenser et cartographier** les points d'attente des livreurs, et d'analyser ces lieux en relation avec les équipements publics existants (points d'eau, sanitaires, etc.) ainsi que les espaces qui pourraient mieux accueillir ce public.

Dans le cadre de ce projet, nous avons accompagné les architectes dans la prise de contact avec les livreurs, en réalisant des entretiens collectifs et en distribuant des questionnaires aux livreur·ses fréquentant la Maison des Coursiers, ainsi qu'à ceux rencontrés directement sur le terrain. Nous avons également effectué un **arpentage** dans les rues de Paris pour **identifier les principaux lieux de rassemblement** des livreurs.

Les **résultats** de cette étude seront publiés début **2026**, sous forme d'un rapport détaillé destiné à informer les décideurs et à proposer des solutions concrètes pour améliorer les conditions de travail des livreur·ses dans l'espace urbain.



Photos prise par Arthur Crestani en juin 2024



Cartographie des lieux d'attentes des livreur-ses dans Paris pour le projet Augure Studio



3

EXERCICE BUDGÉTAIRE

En 2025, en plus du soutien de la Ville de Paris, nous avons réussi à diversifier nos sources de financements grâce à des appels à projets. Ces apports ont permis une pérennisation du poste de l'animatrice ainsi que le développement de nos activités. Toutefois, ces appels à projets ne sont pas renouvelables. Nous en prospectons de nouveaux mais rien ne garantit leur obtention ou leurs montants.

DÉPENSES MAI 2025

Salarisation* : 84 041 €
Charges du local : 6 566 €
Achats et matériel : 11 044 €
Services extérieurs: 3 323 €

TOTAL : 104 974

RECETTES 2024 - AVRIL 2025

Ville de Paris : 63 000 €
ANR : 5 262 €
Fond dédiés : 12 298 €
Dons : 1000 €
Prestation de service: 8 217 €

TOTAL : 89 777€

4 PLAIDOYER

La Maison des Coursiers travaille activement à la constitution d'un plaidoyer commun avec les maisons des livreur·ses au niveau français et européen, de collectifs de livreurs, d'associations comme Médecins du Monde, de syndicats et d'universitaires. Cet effort collectif vise à renforcer les droits des livreurs, en particulier étrangers. En croisant nos approches et expertises, nous élaborons une analyse globale et approfondie du secteur, tout en consolidant un large front contre les conséquences du modèle économique des plateformes.

Nous croyons fermement que les maisons des coursiers représentent un levier essentiel, non seulement pour **accompagner** les livreur·ses au quotidien, mais aussi pour **porter leurs voix et imposer un contre-récit** face aux discours biaisés des plateformes. En capitalisant sur cette conviction, nous avons collaboré étroitement avec les maisons des livreur·ses de Bordeaux et Paris pour mutualiser nos expériences et créer un kit d'essaimage.

Ce guide pratique, conçu comme un outil clé en main, offre les ressources nécessaires pour initier et développer des projets similaires à l'échelle locale. Il s'adresse aux collectivités, associations et citoyen·nes souhaitant s'impliquer et soutenir les livreur·ses dans leur territoire. À travers ce partage d'expertise, nous aspirons à multiplier les initiatives et à renforcer un réseau solidaire pour défendre les droits et la dignité des livreurs.





LA DIRECTIVE EUROPÉENNE

La directive européenne sur la présomption de salariat des travailleurs des plateformes numériques a porté de nombreux espoirs sur une requalification large des livreurs. Cependant, la France a pesé de tout son poids pour empêcher son application. Si le gouvernement n'a pas réussi à bloquer la directive, il aura réussi à limiter sa portée et laisser aux pays une marge importante pour la transposer dans le droit national.

Il y a donc un **enjeu majeur de mobiliser au maximum les parlementaires** pouvant être sensibles aux enjeux de droits du travail, droit des étrangers, financement du modèle social et droit du numérique. Pour cela nous avons déjà envoyé un plaidoyer aux parlementaires et nous allons poursuivre nos actions dans ce sens. Nous prévoyons également de lancer une campagne pour le grand public afin qu'ils puissent mobiliser les élu·es de leur circonscription. Nous sommes convaincues qu'une **transposition favorable aux livreur·ses est possible au vu de la composition de l'Assemblée Nationale**.

Cependant, il faut noter que la présomption de salariat ne réglera pas tous les problèmes d'une profession fortement précarisée. Les livreurs-sans papiers auront toujours besoin d'être régularisés, après avoir été exploités pendant de nombreuses années.

L'ARPE : UNE INSTITUTION DÉFAILLANTE

L'Autorité des Relations des Plateformes d'Emploi (ARPE), créée par le gouvernement en 2022, avait pour ambition de structurer un dialogue social entre syndicats de livreur·ses et plateformes d'emploi. Cependant, dès ses débuts, l'institution a suscité de vives critiques de la part des syndicats et de nombreux observateurs, qui la jugent déconnectée des réalités du terrain et conçue davantage pour légitimer le modèle des plateformes que pour en corriger les dérives.

La première **élection** organisée par **l'ARPE** a enregistré un taux de participation extrêmement faible (1,8 %), révélant le **désintérêt des livreur·ses** envers cette initiative. Bien que plusieurs accords aient été signés, notamment sur les déconnexions et les rémunérations, nos observations, partagées par les syndicats et les autres maisons des livreurs, montrent que les problématiques de fond demeurent. Les **déconnexions arbitraires et opaques persistent**, privant de nombreux livreur·ses de leurs revenus sans justification claire, tandis que la rémunération continue de chuter.

Ce dernier point est particulièrement critique. Face à une précarité grandissante, les livreur·ses ont organisé fin **2023 une grève nationale** pour exiger une hausse des rémunérations. Si les plateformes se sont engagées à ouvrir des négociations, celles-ci restent aujourd'hui **au point mort**, suscitant frustration et colère parmi les syndicats.

Pour tenter d'éclairer la question des rémunérations, l'ARPE a commandé une expertise externe. Cependant, les plateformes refusent de fournir les données nécessaires à cette étude, bloquant tout progrès. Cette situation illustre non seulement **l'impuissance de l'ARPE** à imposer des accords, mais également son manque **criant de connexion avec les réalités quotidiennes** qu'elle est censée encadrer et améliorer.

Suite à l'interpellation de livreur·ses en litige avec les plateformes, nous avons décidé d'engager plusieurs procédures :

- Un **volet droit du travail** : certains dossiers sont extrêmement fournis et permettent d'**envisager la requalification en contrats de travail** sur les principales plateformes. Cet aspect sera géré par des juristes spécialisés mais est le fruit d'un travail de longue haleine de récolte des pièces nécessaires à la constitution des dossiers par notre association.
- Un **volet pénal** : pour des dossiers trop peu fournis pour la requalification, une plainte au pénal pour du travail dissimulé semble indiquée. Le travail de constitution des dossiers servira l'enquête pour montrer l'aspect systématique du recours au travail dissimulé et les nombreuses négligences des plateformes.
- Un **volet numérique** : les usages des données sur les livreur·ses par les plateformes sont opaques et abusifs. Avec le collectif Workers Info Exchange nous prévoyons de déposer une plainte à la CNIL en ce sens.

Nous pensons que ces trois volets sont complémentaires et permettent réellement de montrer que le modèle des plateformes est contraire au droit français. Toutefois, nos ressources limitées impliquent un rallongement des délais, auxquels il faut y ajouter ceux inhérents au traitement judiciaire. Il faut donc continuer à mener d'autres actions de plaidoyer en parallèle.

334 DOSSIERS CONSTITUÉS
ET DÉPOSÉS AUPRÈS
D'UN AVOCAT SPÉCIALISÉ



NOTRE PLAIDOYER

Face à l'urgence des conditions de travail, de vie et de santé des livreur·ses nous avons élaboré un plaidoyer commun avec La Maison des Livreurs de Bordeaux et l'Association de Mobilisation et d'Accompagnement des Livreurs (AMAL). Nous préconisons plusieurs mesures :

SALARIAT

Transposition de la directive européenne dans le droit français pour que tous les travailleurs puissent demander la requalification de leur contrat en contrat salarié.

RÉGULARISATION DES LIVREUR·SES

Prise en compte du travail indépendant dans la procédure de **régularisation par le travail** : il s'agit de considérer les factures comme des preuves d'un revenu du travail au même titre que des bulletins de salaires pour qu'ils puissent continuer leur activité en tant que salariés de plein droit.





NOTRE PLAIDOYER

ORGANISATION DU TRAVAIL

Respect du Code du Travail et de la santé des travailleurs via :

- Une rémunération juste, transparente, qui prend en compte le temps d'attente.
- Le respect des temps de pause, des règles du travail de nuit.
- L'accès à la formation, à la prévention, à la médecine du travail, aux équipements de protection et respect du droit à la déconnexion.

GESTION ALGORITHMIQUE

Les plateformes doivent respecter le **RGPD** et **proposer des algorithmes non discriminatoires** : Le volume de données collectées ainsi que leur usage doivent être clarifiés. Les déconnexions doivent être justifiées, non-automatisées et opposables.

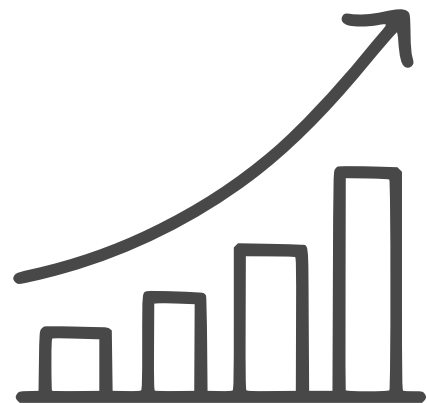
REPRÉSENTATION DES TRAVAILLEURS

Une refonte de l'actuelle ARPE pour garantir la régulation des plateformes : Cette institution doit avoir pour mission de garantir des conditions de travail dignes sur les plateformes, la protection de la santé des travailleurs. Cela passe par un pouvoir réel de surveillance et de contraintes sur les plateformes.

5 PERSPECTIVES



PRÉVISION DES FRÉQUENTATION POUR 2025



	Nombre de livreur·ses total accueilli·es	Nombre de démarche total par jour
2021 (septembre - décembre)	30	5
2022	300	10
2023	700	17
2024	1000	23
2025	1700	30
2026 (prévisions)	2000	30

L'année dernière, notre nouvelle implantation a permis d'obtenir un nombre de démarches quotidienne 30% plus élevée. Nous prévoyons une nouvelle progression du nombre de livreur·ses fréquentant la Maison des Coursiers, notamment grâce aux relais de CIEL et de notre communication sur les réseaux mais celle-ci sera sûrement plus limitée qu'en 2025.

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Nous **accompagnons les collectivités qui souhaitent créer une Maison des livreur·ses** dans leur ville en leur partageant notre expertise, ainsi que notre kit d'essaimage conçu pour faciliter la mise en place de telles structures. Ce soutien est essentiel, car de nombreux coursiers, parfois venant de villes éloignées comme Rouen, Orléans, voire Saint-Étienne, se déplacent jusqu'à notre structure pour bénéficier de nos services et de notre accompagnement.

La multiplication des Maisons des livreur·ses à l'échelle nationale représente un enjeu crucial pour renforcer notre plaidoyer et créer un réseau solidaire capable de faire contrepoids aux effets de l'ubérisation. En multipliant ces lieux de soutien et de revendication, nous contribuons à mieux faire entendre les besoins des livreur·ses et à promouvoir des alternatives durables et respectueuses des droits des travailleurs.

En vue des prochaines **élections municipales**, nous nous tenons également à la disposition des équipes candidates pour leur présenter **nos projets, nos analyses, et nos propositions concrètes**. Notre objectif est **d'inspirer des mesures pratiques et inclusives**, qui pourront être intégrées aux programmes et contribuer à améliorer les conditions de travail des livreur·ses tout en **renforçant l'impact de notre démarche au niveau local**.





CONCLUSION

L'année 2025 a été marquée par un déménagement important pour La Maison des Coursiers. Celui-ci a permis de toucher de nouveaux·lles livreur·ses et de lancer au mieux le nouveau pôle santé. À travers nos multiples initiatives, nous avons réussi à étendre notre impact, tant en accompagnant les livreur·ses au quotidien qu'en renforçant la production de données avec la participation à l'enquête santé course.

Surtout, l'arrivée du collectif CIEL dans la co-gestion du projet est une avancée majeure dans la maturité de notre projet, via la pair-aidance et une gouvernance démocratique. Nous les remercions encore pour leur travail, leur engagement et leur confiance.

Toutefois, l'année prochaine est une année cruciale de part la transposition de la directive européenne qui doit être votée avant décembre 2026. Nous nous préparons au mieux pour ce chantier majeur qui définira non seulement les conditions de travail des livreur·ses et plus largement le recours au salariat déguisé. Nous sommes persuadé·es que notre travail de terrain depuis plus de 4 ans sera un atout majeur pour convaincre et mobiliser en vue de cette échéance.

NOS CONTACTS

Circé Liénart
circe@coopcycle.org

Céline Charpentier
celine.charpentier@casp.asso.fr

Oumaima Aouad
oumaima@coopcycle.org